



## demande d'aide d'orientation juridique

Par **djameloukadi**, le **09/06/2011** à **23:11**

Bonjour,

je suis un Algérien et je travaillé en France chez un employeur qui est d'origine Algérienne, j'ai pu avoir un compte bancaire à la BANQUE POPULAIRE - Rives de Paris .

après cela j'étais expulsé de France, cette année en mois de février j'étais victime d'un vol à mon domicile à Alger et la suite

j'ai perdu tous mes papier et biens que je posséder .

et après des recherches j'ai pu contacter la Banque et à ma surprise je découvre que mes salaires n'étaient pas viré dans mon compte . je voulais confirmé cette information auprès de mon employeur et il me confirme qu'il a bien viré mon argent dans mon compte.

le problème c'est que la banque refuse de m'envoyer le numéro de mon compte ou mon RIB est la cause de ce refus est que mon compte est cloturée après mon expulsion de France et des courriers que la banque à envoyé à mon adresse en France qui n'ont pas de réponse.

je n'est aucunement l'attention d'utilisé le numéro de ce compte ou

mon RIB que comme information pour confirmé le virement de mon employeur ? puisque le compte est cloturée et il n'est d'aucune utilité ni financière ni administratif .

quelle est la solution pour obtenir le numéro de mon compte que j'ai perdu lors du vol que j'étais victime? afin de mettre fin à ce mal-entendu entre moi et mon employeur.

veuillez acceptez mes salutations distinguées.